

En Quête de Demain

JACQUELINE OSTY, PAYSAGISTE

« Faire cohabiter la nature et les citadins »

Paysagiste à la tête de l'agence Osty et associés, Jacqueline Osty (*) a conçu de nombreux parcs et jardins (Amiens, Lyon, Nantes...). À travers la conception de parcs et jardins, elle repense l'accès à la nature en ville.

Laure de Charette, Midi Libre

En tant que paysagiste, quel regard portez-vous sur l'évolution du développement urbain de ces 40 dernières années ?

À mes débuts dans les années 1970-80, les architectes concevaient les fameuses « villes nouvelles » autour de Paris, et après, ils nous appelaient, nous paysagistes, pour aménager les espaces restants. Mais aujourd'hui, la question du paysage se pose en amont. C'est un changement significatif. La notion d'espace public a elle-même beaucoup évolué : auparavant, on tournait le dos aux éléments naturels voire on s'en protégeait, en construisant des routes sur les rivières. Aujourd'hui, cette nature est vue comme une richesse et mise en valeur. Une rivière, c'est une pépite désormais pour une ville ! L'espace public n'est plus seulement pensé comme fonctionnel ou marchand ; on attend de lui qu'il apporte aussi un certain bien-être.

Notre rapport à la nature a-t-il lui aussi changé ?

Absolument. Longtemps, la nature est restée en dehors des villes, notamment parce qu'on la craignait. Les plantes étaient vues comme des mauvaises herbes, les forêts et les marais comme maléfiques. Mais depuis la prise de conscience que la planète est en danger, on observe un retour de la nature en ville et des politiques de reverdissement des centres urbains. Avec le Covid, avec le changement climatique, le besoin

de nature en ville, source de confort et d'apaisement, se fait en outre de plus en plus pressant. Les lieux naturels et la biodiversité qu'ils abritent sont enfin considérés comme attractifs et vus avec un regard bienveillant.

« Avec le Covid, avec le changement climatique, le besoin de nature en ville, source de confort et d'apaisement, se fait en outre de plus en plus pressant. Les lieux naturels et la biodiversité qu'ils abritent sont enfin considérés comme attractifs et vus avec un regard bienveillant. »

Quels sont les nouveaux défis à relever dans l'aménagement des paysages urbains en raison du réchauffement climatique ?

On ne peut plus aménager, tracer, planter sans la conscience des dangers qui menacent les territoires et sans être économe de leurs ressources. Le choix des essences, la gestion de l'eau, les continuités biologiques : tous ces impératifs de l'écologie sont désormais pris en compte le plus possible dans chaque projet. L'objectif ZAN (zéro artificialisation nette) nous oblige par ailleurs à densifier la ville sur elle-même.

Mon métier consiste à anticiper l'avenir de la ville compte tenu des



À Rennes, un « jury citoyen » a été séduit par le projet de l'Atelier Jacqueline Osty et Associés pour casser le parking qui recouvre aujourd'hui la Vilaine près de République. Ville Ouverte Atelier Jacqueline Osty et Associés



« Mon métier consiste à anticiper l'avenir de la ville compte tenu des nouveaux enjeux », explique Jacqueline Osty. Ville Ouverte Atelier Jacqueline Osty et Associés

nouveaux enjeux. Cela implique de préparer un socle vivant susceptible d'accueillir à la fois la végétation et la ville de manière pérenne. C'est un travail invisible mais nécessaire et vertueux.

Justement, comment faire cohabiter la nature et les citadins sur un même territoire ?

Il faut trouver le juste milieu, l'équilibre afin de concilier les différents usages et limiter les possibles conflits. Les gens ont besoin d'échanger, de circuler, de créer du lien ; certains lieux naturels ont besoin de calme et ne peuvent être piétinés. De même, les humains ont besoin d'un éclairage nocturne pour leur sécurité mais la faune a besoin de trames noires. Il ne s'agit pas de tartiner du vert partout, mais d'opérer les bons choix en amont pour créer des espaces naturels en ville qui soient beaux, durables, adaptés à l'âme des lieux, et qui jouent un vrai rôle au service des habitants.

Vous avez conçu des projets très variés (le parc zoologique de Vincennes, les boulevards du centre de Chartres, l'écoquartier de Rouen, le projet de réouverture de la Vilaine à Rennes). Quelles sont les conditions nécessaires pour la réussite de tels projets ?

Il faut avant tout une volonté politique forte, afin de faire atterrir dans le sol les grands discours.

Je suis confiante car un nombre croissant de maires ont désormais conscience qu'ils n'ont plus le choix, qu'ils doivent repenser leur ville pour la rendre plus résiliente

face aux bouleversements sociaux, économiques, climatiques et culturels actuels. Mais cela prendra du temps.

« Un nombre croissant de maires ont désormais conscience qu'ils n'ont plus le choix, qu'ils doivent repenser leur ville pour la rendre plus résiliente face aux bouleversements sociaux, économiques, climatiques et culturels actuels. »

La question de l'aménagement des zones d'activités en périphérie des villes est notamment cruciale. Pensez-vous que l'on puisse y recréer du lien à la nature ?

C'est complexe mais c'est possible ! Pour renaturer ces espaces bitumés et y ramener du beau et du vivant, il faut d'abord retrouver leurs qualités intrinsèques (relief, eau, sol), qui ont été trop longtemps niées. Il n'y a pas de recette unique : c'est le territoire et son héritage géographique, social et culturel qui nous donnent les clés de sa transformation. En réalité, c'est là encore du bon sens.

* Jacqueline Osty est lauréate du Grand prix national du paysage en 2005 et 2018, et du Grand prix de l'urbanisme en 2020.

En Quête de Demain



Illustration Lionel Le Saux

4



La Montagne / BARLIER Bruno

13

Sommaire

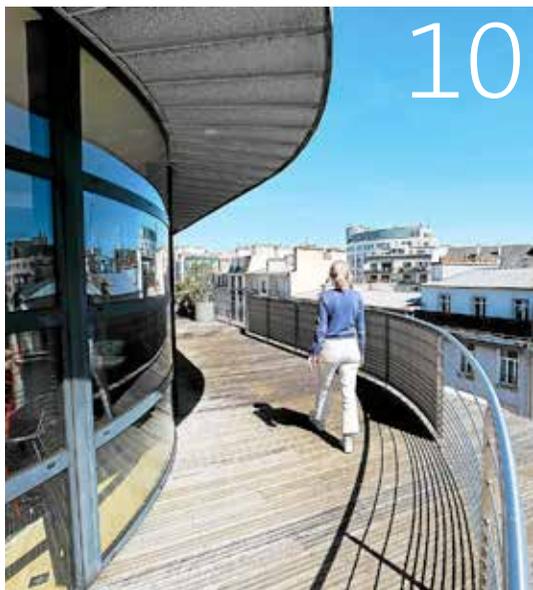
P.4 Du champ à l'assiette

P.6 à 10 De la ville à la campagne

P.12 Des océans aux forêts

P.13 Des commerces aux poubelles

P.14-15 De l'individu au collectif



Lionel Le Saux / Le Télégramme

10



Photo Chloé Sartena

12



Dépêche du Midi / Dépêche du Midi

15

Edito

Inondations, canicules, pénuries d'eau, épuisement des ressources, artificialisation des sols, effondrement de la biodiversité, etc. Les défis écologiques interrogent et appellent à radicalement repenser notre façon d'habiter et de concevoir notre environnement pour limiter notre impact et faire face aux changements. Comment transformer nos façons de vivre et aménager nos territoires tout en permettant à chacune et chacun de se loger, d'accéder aux services, de se déplacer, de travailler, de se divertir sans injonctions contradictoires ?

Notre maison brûle...

De la construction à l'urbanisme, de la mobilité à notre façon de produire, de l'agriculture à l'énergie, de notre confort à notre lien à la nature, de l'aspiration individuelle au besoin collectif... La tâche peut paraître titanesque, tant nos modes de vie actuels semblent immuables, enracinés jusque dans nos imaginaires. Quid du rêve de la maison individuelle avec son carré de jardin, de la voiture et des infrastructures routières qui rendent ce rêve possible, des grands centres commerciaux où l'on peut tout trouver d'ici et surtout d'ailleurs, tout de suite et maintenant ? D'autres modèles sont pourtant possibles. Ils se développent au quotidien sur nos territoires. Des modèles qui prennent en compte les risques climatiques, les besoins de décarbonation ou de sobriété foncière, et la préservation de la biodiversité. Des modèles qui portent aussi l'espoir de poser les fondations d'une société plus juste, plus solidaire et plus désirable. Car en habitant l'espace, en façonnant notre environnement, nous ne décidons pas que notre cadre de vie, nous définissons aussi notre façon de faire société.

C'est pourquoi, en cette Journée internationale de l'environnement, Le Télégramme s'associe à Sparknews et 51 autres titres de la presse quotidienne régionale pour, ensemble, explorer les initiatives qui repensent déjà nos territoires, réinventent nos lieux de vie, réorganisent nos activités au plus près de chez nous. Pour, ensemble, donner à voir et permettre d'envisager d'autres façons d'habiter demain.



En quête de demain

fête ses 3 ans !



Le saviez-vous ?

Le supplément que vous tenez entre vos mains se trouve aujourd'hui chez tous les marchands de journaux de France.

Et c'est le 6^e d'une longue série !

Lancé en 2021, *En quête de demain* est le fruit d'une **collaboration inédite entre 52 titres de la presse quotidienne régionale**.

Toute l'année, les rédactions travaillent de concert. Accompagnées par Sparknews, elles rédigent des articles consacrés aux enjeux écologiques et sociaux de nos territoires et aux initiatives qui y répondent. Ensuite, elles mettent tout en commun !

Ainsi, vous pouvez découvrir des projets et des personnalités inspirantes de votre région, mais également d'autres régions de France, qui œuvrent pour **une transition des territoires juste et durable**.

Agriculture, alimentation, eau, énergie, mobilité, habitat, biodiversité, océan, forêts, économie circulaire, santé, inclusion... toutes les dimensions qui peuvent toucher notre quotidien sont abordées.

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous **le 27 novembre pour la prochaine édition !**

Depuis 2021, *En quête de demain* c'est...

242

articles partagés

13,6

millions de lecteurs dans sa version papier

7

millions de lecteurs dans sa version digitale



En quête de demain est une opération initiée et coordonnée par Sparknews. Acteur pionnier du journalisme de solutions et de l'impact positif, Sparknews fait émerger de nouveaux récits auprès des médias, des acteurs de la culture et des entreprises.

En Quête de Demain

Du champ à nos assiettes

Véronique Lucas est sociologue à l'Inrae de Rennes. Elle constate les impasses économiques, techniques et environnementales dans lesquelles se trouvent nombre d'agriculteurs qui se tournent alors vers des pratiques agroécologiques. Photo David Brunet



VÉRONIQUE LUCAS, SOCIOLOGUE À L'INRAE

Alimentation : « Nous sommes loin d'être souverains »

Sans être convertis au bio, une multitude d'agriculteurs ont tout de même franchi le pas de l'agroécologie. Par nécessité. Explication d'un phénomène « silencieux », avec Véronique Lucas, sociologue à l'Inrae.

Frédéric Jacq, Le Télégramme

Entre deux opposés - les agriculteurs défenseurs d'un productivisme absolu et ceux convertis au bio - vous décrivez une « agroécologie silencieuse ». Qui sont ces exploitants au milieu du gué ?

Les agriculteurs sont de plus en plus confrontés à des impasses économiques avec des coûts de production qui ne cessent d'augmenter. À des impasses techniques, aussi : problème de résistance aux pesticides, sols qui se dégradent, etc. Mais également aux aléas climatiques. Pour y répondre, des agriculteurs mettent en place des mesures agroécologiques, sans qu'eux-mêmes utilisent ce terme : l'idée est de faire autrement avec beaucoup moins d'intrants chimiques (engrais azoté et pesticides), d'énergie fossile, en se servant davantage des processus écologiques du milieu environnant. Un exemple : l'arrêt du labour peut être compensé par l'activation de la vie biologique du sol, afin que les vers de terre fassent le travail. Mais il est difficile de savoir combien d'agriculteurs ont engagé ces

changements, car les instruments statistiques nécessaires ont été diminués par les pouvoirs publics.

Pourquoi décrivez-vous cette agroécologie comme « silencieuse » ? Parce qu'elle ne pèse pas dans le débat politique actuel ?

Il existe un silence tacite sur les différences entre les agriculteurs qui parviennent à aller assez loin dans l'amélioration écologique, et les autres, qui n'y arrivent pas. Des solutions écologiques passent souvent par la collaboration avec d'autres agriculteurs, pour construire les savoirs nécessaires et investir dans de nouveaux équipements, via des coopératives d'utilisation de matériel agricole (Cuma). Or, s'organiser de manière collective est plus ou moins facile selon les agriculteurs et se dégager du temps pour le faire n'est pas si simple. Il est donc malaisé de dire, vis-à-vis d'autres collègues : « Moi, je fais les choses mieux ». Il est également compliqué d'affirmer politiquement qu'on fait des efforts sans qu'on soit en bio, d'avoir une parole plus mesurée dans ce débat très clivé entre certains défenseurs simplistes

de l'agriculture biologique et ceux qui clament « l'écologie, il y en a marre ».

La vente directe est-elle un modèle d'avenir dans nos territoires ? Ou restera-t-elle marginale ?

Les circuits courts sont de plus en plus prisés, sous l'effet des nouvelles générations qui s'installent et sont davantage enclines à ce style de modèle de production. De manière générale, les agriculteurs en circuit court ont moins pâti de la crise du bio, que ceux en filière longue. Les situations sont néanmoins très variables, et dépendent vraiment des territoires et de leurs réseaux de consommateurs. J'ai ainsi pu échanger avec des maraîchers en circuit court, sur Rennes, qui ne connaissaient aucun problème. On constate également que les meilleurs taux de remplacement entre les sorties et les nouvelles entrées dans le métier, sont observés dans les bassins de vie qui disposent d'un potentiel important de consommateurs pour les circuits courts.

Moins produire, c'est aussi le risque

de perdre en souveraineté alimentaire ?

Pas du tout. Aujourd'hui, nous sommes loin d'être souverains dans le domaine alimentaire. Nous nourrissons en effet beaucoup de nos animaux avec la terre des autres. Nous achetons des engrais azotés à l'étranger, auprès d'un petit pool d'entreprises. Nous consommons beaucoup de gazole pour faire tourner les tracteurs. Des études scientifiques montrent que si on passait à des agricultures écologiques en Europe, on bénéficierait d'une meilleure souveraineté alimentaire qu'aujourd'hui : dans ce scénario, il ne s'agirait pas seulement d'un changement du système agricole mais aussi d'un changement de notre régime alimentaire. Consommer beaucoup moins de viande réduirait sérieusement nos importations d'alimentation animale.

« De manière générale, les agriculteurs en circuit court ont moins pâti de la crise du bio, que ceux en filière longue. »

Plus que les modes de production ou l'origine des produits, c'est le prix qui importe pour le consommateur. Or, le bio coûte plus cher...

Il y a d'abord un éléphant dans la pièce à resituer : le premier facteur de coût élevé pour les consommateurs - les études se sont accumulées pour le dire -, ce sont les surmarges que réalise la grande distribution, voire les transformateurs de l'industrie agroalimentaire. D'un autre côté, la Pac subventionne surtout la production d'alimentation peu saine, à pas cher. De manière générale, la production conventionnelle est bénéficiaire d'énormément de soutien public. Pour avoir une production écologique à un coût acceptable par les consommateurs, il faudrait rediriger les financements publics, dont la Pac, en direction des fermes qui s'engagent dans des processus de transition.

Quels autres leviers pourraient être actionnés pour favoriser une agriculture plus écologique dans les territoires ?

J'appelle à protéger nos marchés vis-à-vis d'importations produites dans des conditions environnementales et sociales dégradées par rapport aux normes d'ici. À davantage soutenir l'installation car on ne renouvelle pas assez les générations en agriculture, alors qu'il s'agit d'un levier massif pour la transition agroécologique. Pas par manque de candidats mais faute d'accès au foncier. On pourrait aussi adapter la fiscalité sur les produits alimentaires : la TVA sur les produits alimentaires bio ou laitiers issus d'élevage à l'herbe pourrait être très abaissée, et devenir beaucoup plus forte pour les produits non écologiques, ce qui permettrait de rejoindre des enjeux de santé publique.



photographie retouchée

France terre de LAIT

NOURRIR AUJOURD'HUI

& DEMAIN

En cette Journée Mondiale du Lait, célébrée le 1^{er} Juin et initiée par la FAO*, la filière laitière française met à l'honneur les femmes et les hommes qui font le lait :

« Nous, producteurs de lait, industriels privés et coopératives, distributeurs restaurateurs et fromagers, avons confiance en l'avenir parce que notre mission à tous est de garantir notre souveraineté alimentaire. Notre fierté est de vous proposer tous les jours de bons produits laitiers.

Face aux défis économiques, environnementaux et sociétaux, notre démarche de progrès France Terre de Lait réaffirme notre volonté de vous nourrir aujourd'hui et demain. Retrouvez nos engagements sur franceterredelait.fr *»

* Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

franceterredelait.fr



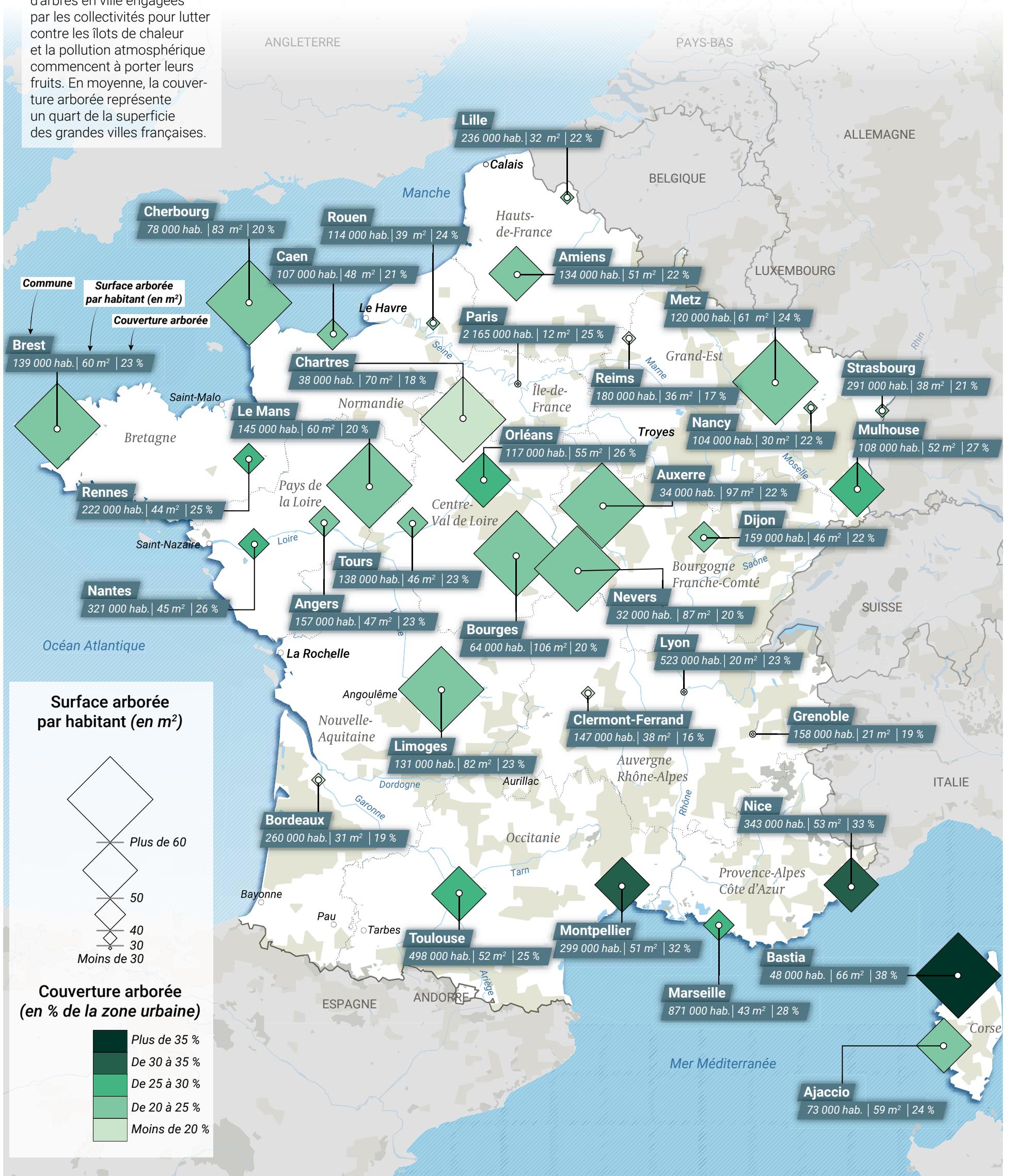
France terre de LAIT




En Quête de Demain

Le grand retour des arbres en ville

Les opérations de plantation d'arbres en ville engagées par les collectivités pour lutter contre les îlots de chaleur et la pollution atmosphérique commencent à porter leurs fruits. En moyenne, la couverture arborée représente un quart de la superficie des grandes villes françaises.



Pour identifier les espaces verts urbains, la société Kermap a utilisé les photographies aériennes haute résolution de l'Institut géographique national (IGN), réalisées entre 2020 et 2022.

Le pourcentage de couverture arborée (canopée vue du ciel) est rapporté à la superficie de la ville. La surface arborée par habitant est rapportée à la population totale de la ville.

En Quête de Demain

De la ville à la campagne

Les cours de récré passent au vert

En France, de 2010 à 2020, une surface équivalente à « près de cinq terrains de football » a été bétonnée toutes les heures, selon le ministère de la Transition écologique. Face à l'augmentation des canicules et des inondations, et si l'adaptation se jouait aussi... sur le sol des cours de récré ? C'est le projet mené par de nombreuses communes, avec des modes d'emploi différents. Comme à Vence, dans les Alpes-Maritimes, une première école a troqué son revêtement en caoutchouc pour des copeaux de bois dès 2021. Ingrédients de la réussite : « Créer un vrai projet, pour que tout le monde se sente concerné : enseignants, parents, enfants, équipes du périscolaire, d'entretien », détaille Jérôme Bucher, ex-directeur des services techniques.



Photo Eric Ottino

« Tendre vers davantage de confiance vis-à-vis de la nature »



Photo Lionel Roux

Pour Virginie Maris, directrice de recherche CNRS et philosophe de l'environnement au Centre d'écologie fonctionnelle et évolutive de Montpellier, nous vivons « un nouvel âge de la Terre, où les humains sont devenus les principaux moteurs des changements qui l'affectent ». Cette nouvelle ère pose de nombreux défis, dont le changement climatique, que l'homme peut cependant relever. Il peut s'adapter en tendant notamment vers

« davantage de sobriété » et de « confiance vis-à-vis de la nature », laquelle déploie parfois « d'incroyables stratégies d'adaptation ». « Faisons preuve d'humilité collective et arrêtons de vouloir la piloter ou la contrôler. Il faut trouver le juste dosage entre le laisser-faire et l'interventionnisme. » Optimiste, la chercheuse estime que « la marge de manœuvre est énorme pour adopter une attitude plus hospitalière avec le vivant et pour restreindre notre emprise. »

À Saint-Joachim, le cimetière produira bientôt de l'énergie

Pourquoi ne pas utiliser le cimetière municipal pour produire de l'électricité ? A Saint-Joachim, en Loire-Atlantique, des panneaux photovoltaïques vont être bientôt installés à dessein. Une association d'habitants s'est même constituée pour aider la municipalité à mettre en place ce projet citoyen. Chaque année, le cimetière pourrait produire 1,4 million de kilowattheure (kWh). « Ce n'est pas la panacée, les habitants de Saint-Joachim vont continuer de payer de l'électricité », nuance Denis Salaün, qui précise qu'ici à l'année, on consomme environ 11 mégawattheures (MkWh).

À Toulouse, l'île du Ramier va devenir un « poumon vert »

Amorcé en 2018, le projet municipal Grand Parc Garonne a pour ambition de transformer l'île du Ramier, à Toulouse, en véritable sanctuaire écologique.

Marine Lion
La Dépêche du Midi

● Instaurer en plein cœur de la Ville rose un grand « poumon vert » pour répondre aux enjeux climatiques. C'est l'ambition de la municipalité de Toulouse, qui porte depuis 2018 un projet d'envergure sur l'île du Ramier : le Grand Parc Garonne, qui vise à végétaliser davantage la ville, lutter contre les îlots de chaleur, améliorer la qualité de l'air et décarboner les transports. Il devrait être livré dans son intégralité à l'horizon 2025. « L'île du Ramier doit naturellement devenir le jardin de tous les Toulousains. Un jardin que chacun doit pouvoir s'approprier pour faire son sport, se promener ou profiter de la nature », exposait le maire de Tou-



Le grand « poumon vert » de la Ville rose sera livré dans son intégralité à l'horizon 2025. Mairie de Toulouse/La Dépêche du Midi

louse, Jean-Luc Moudenc, dans les colonnes de La Dépêche du Midi en 2020.

5 000 arbres plantés

Amorcé en 2018 avec la création d'un belvédère au niveau de l'écluse Saint-Michel et d'un théâtre de verdure ouvert sur la Garonne, ce chantier aux mille facettes concerne principalement l'aménagement du nord de l'île du Ramier. Les grandes orientations de la municipalité comprenaient notamment la démolition, à la fin de l'année 2020, de cinq des neuf halls de l'ancien Parc des expositions, installé par la suite à Aussonne, et de

ses parkings et autres dépendances. Le bitume devrait ainsi laisser place à un vaste espace végétalisé d'une dizaine d'hectares devant la piscine Nakache, intégrant un jardin botanique, des allées piétonnes et cyclables, ainsi qu'une grande esplanade pour des manifestations culturelles et sportives. Des légumineuses et des graminées ont été plantées dans le cadre du projet européen « Life Green Heart » pour aider la terre asphyxiée par plusieurs décennies de goudron à se régénérer. Trois ans de jachère plus tard, les premiers résultats d'une étude scientifique menée dans le cadre du projet ont noté, en 2023,

que des oiseaux, des insectes et des plantes sont revenus sur l'île. Alors que le projet Grand Parc Garonne vise à faire baisser la température de trois degrés grâce, notamment, à la plantation de plus de 5 000 arbres, les chercheurs ont constaté une baisse d'un demi-degré en moyenne sur un an. Un fait « non négligeable » selon François Chollet, élu à la mairie de Toulouse en charge de l'écologie, du développement durable et de la transition écologique. Les halls de l'ancien Parc des expositions qui ont été préservés sur l'île vont, quant à eux, être voués à un tout autre destin. Le Hall 9 va notam-

ment être réhabilité en ressourcerie, recyclerie et déchetterie et ouvrira ses portes à l'horizon 2025. Les Toulousains pourront venir avec leur mobilier et leurs matériaux pour apprendre à les recycler et les réemployer. Le Hall 3, quant à lui, devrait être rénové et équipé pour devenir la Cité des sports urbains à l'horizon 2025, voire 2026. « Plusieurs aspects sont encore en cours de gestation, dont le devenir du Hall 3. Il est destiné aux sports urbains et à la culture et permettra aux Toulousains de faire du skate ou de la trottinette à l'intérieur et de façon organisée, avance François Chollet. La partie nord de l'île, transformée en jardin, sera livrée en 2025. Nous sommes dans les temps, il n'y a pas de retard », assure l'élu.

Un sanctuaire écologique

Au-delà des installations sportives du Stadium, qui ne sont pas concernées par le grand projet municipal, la partie sud de l'île du Ramier a vocation à devenir un sanctuaire écologique. Ce grand espace de nature préservée au cœur de Toulouse propose diverses activités : agriculture urbaine, jardins partagés, ou encore observatoires d'oiseaux.

Par ailleurs, le grand « poumon vert » de la Ville rose sera bientôt accessible au niveau de l'Avenue de Muret et du quartier Empalot grâce à deux nouvelles passerelles, que les Toulousains pourront emprunter dès leur ouverture courant juin. Longues de 150 et 145 mètres, elles seront réservées aux piétons et aux cyclistes.

En Quête de Demain

De la ville à la campagne

Logements, sites industriels, routes... La loi Zan, pour Zéro artificialisation nette, va considérablement réduire l'étalement des villes au profit des espaces naturels, agricoles et forestiers. Ph. Nicolas Créac'h



Le vrai du faux de la loi Zan

C'est un sigle qu'on voit et qu'on entend partout : Zan, pour zéro artificialisation nette. La loi impose à chaque territoire, d'ici à 2050, de rendre à la nature autant de surfaces qu'il ne lui prend pour bâtir des logements, des usines ou des routes. Un objectif louable mais des directives contestées. Le vrai du faux.

Valérie Cudennec-Riou, Le Télégramme

● **La loi Zan vise à limiter les droits à construire en France.**

VRAI. Extension des villes, développement des zones commerciales, création d'infrastructures de transports, de services, de loisirs... La France a artificialisé plus de 250 000 hectares de sols entre 2011 et 2021, perdant ainsi, chaque année, de 20 000 à 30 000 hectares d'espaces naturels, agricoles et forestiers - l'équivalent de cinq terrains de football par heure, selon Christophe Béchu, ministre de la Transition écologique.

La loi Climat et résilience du 22 août 2021 a posé un objectif de zéro artificialisation nette à l'horizon 2050. À cette échéance, autant de surfaces qu'on ne lui en prend devront être rendues à la nature. L'effort sera progressif. Sur la période 2021-2031, les collectivités territoriales doivent déjà réduire de moitié leur étalement par rapport à la décennie précédente. Une commune qui a consommé 10 ha de terrain entre 2011 et 2021 devra, par exemple, se limiter à 5 ha pour la période en cours. A l'échelle nationale, cela représente 125 000 hectares à préserver de toute nouvelle opération d'aménagement, d'ici à 2031.

Les maires sont majoritairement contre la loi Zan.

VRAI ET FAUX. Les élus locaux sont d'accord avec ses objectifs : lutter contre le réchauffement climatique et les îlots de chaleur urbains (un sol artificialisé n'absorbe plus de CO₂), préserver la biodiversité, limiter l'imperméabilisation des sols et les risques d'inondations. Pourtant, beaucoup sont vent debout contre des directives qui, en raréfiant le foncier disponible, vont accroître le coût des terrains et aggraver la crise du logement. Les maires des petites communes rurales sont les plus remontés. Ceux qui ont peu construit ces dernières années sont en effet contraints au même effort que ceux qui ont bétonné à tout-va, ce qui

pénalise les plus vertueux, estimant-ils. Leur crainte, s'ils ne peuvent plus accueillir de nouveaux habitants, c'est de perdre leur école, leur médecin, leur boulanger...

Beaucoup de Français vont devoir faire une croix sur leur rêve de maison neuve individuelle avec jardin, proche des commerces et services.

ger... et de renoncer aux projets, faute de recettes fiscales.

Le décret n°2023-1097 du 27 novembre 2023 relatif introduit une marge de manœuvre pour permettre aux territoires (régions, agglomérations) de prendre en compte les spécificités locales dans leurs documents de planification et garantit une surface minimale communale de consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers.

Le Zéro artificialisation nette va considérablement modifier l'architecture des villes et des bourgs.

VRAI. Beaucoup de Français vont devoir faire une croix sur leur rêve de maison neuve individuelle avec jardin, proche des commerces et services. Les solutions préconisées pour répondre aux besoins de loge-

ments ? Densifier les bourgs en privilégiant les petits collectifs à étages, reconverter des friches (le pays en compte 170 000 ha) et rénover des logements vacants.

Les projets de lotissement ont déjà ralenti.

FAUX. Là où il y a pénurie de logements - c'est notamment le cas en Bretagne - certaines communes ont, au contraire, mis un coup d'accélérateur pour produire de nouveaux lotissements avant que les documents d'urbanisme régionaux, intercommunaux et locaux ne soient modifiés en vue de diviser par deux le rythme d'artificialisation. Un empressement à double tranchant car chaque collectivité sera redevable du foncier consommé depuis la promulgation de la loi, le 22 août 2021.

Certains grands projets échappent à la loi Zan.

VRAI. Axe ferroviaire Lyon-Turin et autoroute A 69 dans le Tarn, aménagement des grands ports maritimes de Marseille et Dunkerque, rénovation de l'aéroport de Nantes-Atlantique, sites aéronautiques, réacteurs nucléaires... L'exécutif a déjà exclu du dispositif 167 « projets d'envergure nationale et européenne » (dont 55 industriels), pour un total de 11 900 ha, qui échapperont au quota d'artificialisation accordé à chaque région. 257 autres projets « non encore aboutis » devraient venir complé-

ter cette première liste. La loi prévoit, en outre, une clause de revoyure au Parlement, en 2026.

Les conséquences de la loi seront les mêmes dans toutes les régions.

FAUX. L'effort de réduction sera identique mais le Grand Ouest, le bassin toulousain et le couloir rhodanien souffriront davantage de la raréfaction des terrains à bâtir à l'horizon 2030, selon le 7^e baromètre Arthur Loyd. Le réseau spécialisé en immobilier d'entreprise a calculé que 3 155 ha manqueraient à Toulouse, 2 302 à Bordeaux, 1 882 à Nantes et 1 780 à Rennes pour répondre aux besoins, sur un arc atlantique attractif. Sans compter l'érosion côtière qui, d'ici à 2050, pourrait contraindre les habitants de 5 200 logements du littoral à se replier dans les terres, selon un récent rapport du Cerema (450 000 d'ici à la fin du siècle).

L'artificialisation des sols a abouti à la perte de près de 600 000 hectares de terres agricoles en dix ans.

FAUX. Sur 596 000 ha de terres agricoles perdues entre 2006 et 2015, selon les statistiques ministérielles de l'Agreste, 39 % sont devenus des sols naturels ou forestiers. Et, sur les 61 % qui ont été artificialisés, seuls 44 % ont été bétonnés (parkings, routes, places). Les 56 % restants ont été transformés en parcs et jardins publics, terrains de sport, chemins (...) et ont donc gardé leur perméabilité.

Pour l'électricité, vous avez le choix :

verte

verte

Depuis 2016, pour mieux vous accompagner dans la transition énergétique, ENGIE propose uniquement une électricité verte, certifiée à 100 % par des garanties d'origine renouvelable, pour tous ses nouveaux contrats.*

J'agis
avec
ENGIE

The ENGIE logo consists of a white, curved, swoosh-like shape above the word "ENGIE" in a bold, white, sans-serif font.

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

*Électricité verte : pour tout nouveau contrat d'électricité souscrit par un client particulier, à l'exclusion des offres Classique, de l'offre Elec Référence Essentielle 1 an et de l'offre d'électricité Happ-e, ENGIE achète l'équivalent de la quantité d'électricité consommée par le client en Garantie(s) d'Origine émise(s) par des producteurs d'énergie renouvelable. Une Garantie d'Origine certifiée que de l'électricité a été produite à partir d'une source d'énergie renouvelable et injectée sur le réseau électrique.
ENGIE : SA AU CAPITAL DE 2 435 285 011 € - RCS NANTERRE 542 107 651.

En Quête de Demain

De la ville à la campagne

À Brest, on construit sur les toits

Elles permettent de densifier l'habitat, dans un esprit de développement durable et en répondant aux nouvelles attentes de la population. Dans le Brest reconstruit, les surélévations d'immeubles gagnent du terrain.



Lionel Le Saux/Le Télégramme

Sophie Prévost, Le Télégramme

● Il faut lever le nez pour les voir. Au-dessus du centre commercial Coat-ar-Gueven, dans la très passante rue Jean-Jaurès de Brest, une rotonde a été posée sur le toit. En haut de cet autre bâtiment, à deux pas de la rue de Siam, un peu plus bas, un étage a été ajouté avec un décrochage derrière une corniche, dit en « attique ».

Perchés au-dessus de la ville, ces logements en surélévation sont apparus au compte-gouttes, ces dernières années, dans les quartiers brestois. Les programmes privés ont été les premiers à faire le pari de la hauteur.

Vue panoramique sur la ville

Tout en haut de Coat-ar-Gueven, c'est un particulier qui a racheté l'appartement du quatrième étage, en 2008. Avec l'accord de la copropriété et de l'architecte des Bâtiments de France, il a plus que doublé la surface en rajoutant des pièces sur le toit. Son duplex de 380 m² offre une vue panoramique sur la ville, depuis le CHU Morvan jusqu'à la rade, en passant par la mairie.

Encore plus près de la mer, le T4 de Chantal et Patrick Bru a lui aussi été créé de toutes pièces au-dessus du bâtiment, dans le cadre de la réhabilitation d'un ancien hôtel, en 2023. Il domine les toits de zinc de l'hypercentre et offre des entrées de lumière incroyables. « Une opportunité » qu'a saisie le couple, avec quelques contraintes. « Dans une construction

neuve, les espaces communs et les ascenseurs auraient été plus larges. Il y aurait eu des garages à vélo, peut-être même un balcon », souligne le couple de retraités. A 4 000 € le m², l'opération ne s'adresse pas non plus à toutes les bourses. « Surélever coûte plus cher de 10 à 15 % le m² », rappelait, en 2023, au Télégramme la directrice en recherche urbaine et architecturale chez Upfactor Géraldine Bouchet-Blancou.

Une solution parmi d'autres

Mais dans un contexte de renouvellement urbain, sur un territoire contraint par sa géographie et la loi Zéro artificialisation nette (ZAN), le rhaussement des maisons ou des immeubles attire aussi l'œil des pouvoirs publics. « C'est une solution parmi d'autres, avec des matériaux souvent légers et durables, qui stimule une réflexion d'ensemble », note la vice-présidente de Brest Métropole chargée de l'urbanisme Tifenn Quiguer.

Ces programmes sont forcément plus longs et étudiés au cas par cas, « en fonction de la structure du bâti et des discussions quand il s'agit d'une copropriété », note l'élue. La collectivité se félicite d'avoir déjà accompagné plusieurs réhabilitations complexes, avec surélévation. « On a ainsi travaillé avec la Semp (Société d'économie mixte de portage immobilier) sur une copropriété dégradée quartier de Recouvrance, qui a aussi bénéficié des aides de l'Agence nationale de l'habitat (Anah) ». De l'acquisition à la réalisa-

tion, il aura fallu plus de dix ans. Les 25 petits logements se sont transformés en 12 appartements traversants, dont un intégré sur le toit. « Un autre gros projet, dans le même esprit, vient de démarrer sur du logement insalubre à Kerinou, prolonge Tifenn Quiguer. Dans l'hyper-centre, nous misons également beaucoup sur la grande opération de régénération urbaine Siamorphose, où nous accompagnerons deux premières copropriétés d'ici 2025 ».

Souvent du haut standing

En attendant, le chantier qui attirera bientôt tous les regards vers le ciel est la réhabilitation privée de l'ancienne Caisse d'Épargne Réveillère.

Face à la gare de Brest, le bâtiment va héberger d'ici juillet 2025 des bureaux et treize appartements, dont un logement surélevé de 225 m, avec ossature bois. « Je suis très fier de garder ce patrimoine. Réinvestir du logement en centre-ville commence de toute façon toujours par des opérations de prestige », souligne l'investisseur associé de la SARL Voltaire, André Tésan.

Dans ce bâtiment de haut-standing en cours de commercialisation, rien ne va être vendu à moins de 8000 € le m². Tout est fait sur-mesure. Vu du haut, les différences de niveaux entre les toits sont flagrantes. L'architecte Tony Bougaran (Cap Architecture), qui réhabilite avec de la hauteur depuis dix ans, en atteste : « Il existe encore énormément de place pour réaligner la ville ».



BREST (29) : appartement luxueux construit sur le toit d'un immeuble rue Jean Jaurès. Lionel Le Saux / Le Télégramme



BREST (29) : Une rotonde posée sur le toit. Lionel Le Saux / Le Télégramme



BREST (29) : Tony Bougaran, architecte, ici dans l'ancien immeuble de la Caisse d'Épargne Réveillère face à la gare, qui va être transformé en résidence et qui va faire l'objet d'une surélévation. Lionel Le Saux / Le Télégramme



ON PEUT FAIRE BASSE CONSOMMATION ET HAUT NIVEAU DE CONFORT À TOUS LES ÉTAGES



La rénovation énergétique est le chantier du XXI^e siècle. En Europe, 85% des bâtiments existants doivent ainsi être modernisés⁽¹⁾. Chez Saint-Gobain, la rénovation énergétique est au cœur de notre savoir-faire. Chaque jour, nous imaginons des solutions innovantes⁽²⁾ pour les professionnels et les particuliers avec des matériaux plus légers et à faible impact carbone, des isolants à haut rendement énergétique, des vitrages de haute technologie pour réduire l'empreinte environnementale des immeubles collectifs et des maisons individuelles et améliorer le bien-être et la santé des habitants. Concevoir des solutions pour des bâtiments plus confortables, plus économes en énergie et en ressources, c'est le défi que nous nous engageons à relever pour une construction toujours plus durable.

[SAINT-GOBAIN.COM](https://www.saint-gobain.com)

(1) Étude Commission européenne 2024. (2) Retrouvez toutes les informations concernant notre engagement pour une construction responsable : <https://www.saint-gobain.com/sites/saint-gobain.com/files/media/document/2021-06/net%20zero%20carbon%20roadmap.pdf>.

En Quête de Demain

Des océans aux forêts

Nicolas Daviau, chargé de mission Natura 2000, répertorie les animaux se trouvant sur la côte mais aussi dans l'eau à proximité. Il renseigne ensuite le site C-monspot, que les sportifs sont invités à consulter pour adopter les bonnes pratiques. Photo Chloé Sartena



Comment faire du sport tout en respectant la nature ?

Char à voile, kayak, randonnée pédestre, kitesurf... Comment pratiquer une activité de bord de mer, tout en préservant la biodiversité du littoral ?
Le Breton Nicolas Daviau a lancé un site qui renseigne sur les espèces (oiseaux, phoques) susceptibles d'être rencontrés.

Chloé Sartena, Ouest-France

« Un oiseau dérangé plusieurs fois par jour consomme une grande quantité d'énergie qu'il aura en moins pour sa migration ou sa reproduction. » C'est en 2011 que Nicolas Daviau a commencé à s'intéresser aux sportifs. Chargé de mission Natura 2000, il intervient sur la baie de Goulven (29), une zone reconnue pour la pratique du kitesurf, du char à voile, ou encore de la randonnée, mais aussi un hot spot pour les oiseaux sauvages. Il constate que les sportifs se renseignent en ligne sur les notions de sécurité ou d'équipement... « Par contre, il n'y avait aucune info environnementale proposée. Par exemple : rien sur le type d'oiseaux que

l'on peut y croiser, rien sur leurs habitats ! Je me suis dit que nous devions nous impliquer, en tant que gestionnaires représentants de ces espaces. Pour mieux faire comprendre aux sportifs qu'un site naturel (plage, côte) est aussi un milieu vivant. »

« La nature bouge »

Nicolas Daviau fait alors la rencontre de Nicolas Le Corre, enseignant-chercheur à l'Institut universitaire européen de la mer (IUEM), qui mène une thèse sur les modes de gestion permettant une cohabitation harmonieuse entre les publics fréquentant les aires naturelles protégées. À leurs yeux, la création d'un outil numérique permettant de sensibiliser les pratiquants de sports de nature à la biodiversité du littoral est essentielle. « Comme la nature bouge, un oiseau peut nicher sur une île, et l'année suivante, sur la plage d'à côté. Il faut des informations actualisées », rappelle le chargé de mission.

Rapidement, une convention est signée avec l'Office français de la biodiversité (OFB).

Gestionnaires d'espaces naturels de Bretagne, représentants d'associations naturelles, communautés de communes et l'École nationale de voile et des sports nautiques peuvent alors se coordonner. Le site c-monspot.fr voit officiellement le jour en 2016. Dans un premier temps, un panel d'une vingtaine d'espèces principales nichant sur divers périmètres de sensibilité (falaises, plages, ou îlots) est dressé. Puis, sont listées les zones de repo-

soir des phoques, et les oiseaux présents en période hivernale.

Cartographie selon les saisons

« Le site propose une cartographie interactive des espèces présentes sur les sites, selon les saisons. Des fiches détaillées permettent de mieux les reconnaître, et de découvrir leur mode de vie, leur niveau de vulnérabilité... Des recommandations de bonnes pratiques sont aussi faites pour éviter le dérangement, selon les sports pratiqués », résume Stéphanie Tachaires, coordinatrice mer à l'Office français de la biodiversité, fière de constater que la fréquentation du site internet est en hausse depuis son lancement. Détail important : le site web est actualisé chaque année grâce aux suivis scientifiques réalisés par les

différents gestionnaires d'espaces naturels et les associations. « Je trouve ça top de pouvoir mieux connaître les espèces de mon lieu de pratique, mieux comprendre ce que je dois faire pour les préserver », témoigne Alexandre Desparmet, jeune adepte de randonnée pédestre en Finistère Sud.

L'année dernière, à la demande des sportifs, C-monspot s'est même élargi aux régions Normandie et Pays-de-la-Loire. Aujourd'hui, même des administrations, à l'instar de la Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM), l'utilisent comme site ressources, tout comme les enseignants de l'École nationale de voile et des sports nautiques, dans le cadre de la formation des futurs encadrants. Une preuve supplémentaire de son utilité. À quand d'autres régions ?



S'ils sont d'un naturel très curieux, les phoques, faciles à observer, sont sensibles au dérangement. Photo Chloé Sartena

En Bref

Le Landion, un cours d'eau qui revit



Archives SMBVA

Dans le Sud de l'Aube, à la limite de l'Yonne, des travaux d'ampleur ont redonné un nouveau souffle à un cours d'eau. Retrouvant ses méandres, le Landion a gagné en débit. Dans le même temps, 500 hectares de cultures ont été passés en bio, et trois hectares d'amandiers ont été plantés au bord de l'eau. Côté biodiversité, c'est un cours d'eau qui revit avec une flore et une faune adaptées. Le projet a été salué à AdNatura, salon national des professionnels de l'écologie et de la biodiversité. Les travaux de reméandrage du Landion y ont reçu le prix du jury.

Dans l'oise la nature reprend son cours



Photo Le Courrier Picard

Curer le cours d'eau à la pelle mécanique, depuis des décennies, était contre-productif. Alors le syndicat en charge du Thérain, l'une des principales rivières de l'Oise, a décidé de redonner vie aux marais. Avec succès. « On a complètement inversé la logique », se remémore Jean-Louis Vandeburie (ci-dessus, à droite), président du Syndicat des intercommunalités de la vallée du Thérain. L'élu se souvient de l'époque où, avec le syndicat, il a fallu convaincre des dizaines de propriétaires, riverains, agriculteurs, forestiers de redonner à la rivière son fonctionnement normal. C'est-à-dire sa capacité à déborder dans la nature. Selon les estimations basées sur la plus grande crue connue, 730 hectares de zones naturelles peuvent de nouveau remplir leur rôle. En cas de pic de crue, les zones urbaines aval gagnent 15 heures pour se préparer. « Avec les conséquences du réchauffement climatique, le risque existe toujours, modère Denis Collinet (ci-dessus, au centre). Mais ces cinq dernières années, aucune commune en aval n'a eu à subir de dommages aux biens et aux personnes ».

En Quête de Demain

Des commerces à nos poubelles

Dans la Creuse, la recette du renouveau commercial

Alors que de nombreux commerces ferment en zone rurale, la deuxième ville du département de la Creuse connaît aujourd'hui un dynamisme étonnant.

Victor Fleury, La Montagne

● En 2014, rien n'incitait à l'optimisme à La Souterraine. Les principaux employeurs de la commune, le couturier de Fursac et l'usine de pièces automobiles GM & S, avaient déjà largement entamé leur délocalisation. La population, vieillissante, déclinait rapidement. Plus de 22 % des commerces du centre-bourg avaient baissé le rideau, contre 8 % au niveau national à l'époque. La municipalité a alors décidé de réagir. « Nous avons d'abord soutenu la création de boutiques éphémères pour montrer que les choses pouvaient bouger ici, détaille le maire actuel, Étienne Lejeune. Puis nous avons lancé une aide au loyer pour la création ou la reprise d'un commerce en centre-ville ». Parallèlement, la commune a tenu à maintenir ses équipements culturels, à reprendre le cinéma et à relancer le marché hebdomadaire qui périssait.

Victime de son succès

Dix ans après, les résultats sont spectaculaires. Le taux de natalité repart à la hausse. La Souterraine est en finale du concours des plus beaux marchés de France. Et le taux de vacances commerciales a été réduit de moitié. Il est même aujourd'hui en dessous de la moyenne nationale. « On est un peu victime de notre succès, admet Étienne Lejeune. On avait prévu d'aider une dizaine de commerces, on en est déjà à 28 sur la centaine du centre-bourg ». Cette commune de 5 000 habitants prend dorénavant en charge, pendant 36 mois, la moitié du loyer des commerçants, pour un maximum de 3 000 euros par an.

« C'est un sacré coup de pouce quand



« La mairie a impulsé quelque chose au départ, explique Armelle Duno de l'Atelier des curiosités. Mais on s'est approprié cette dynamique positive, parce qu'on aime notre ville. » Bruno Barlier

on débute, assure Mehmet Kazan, propriétaire du Café chaud depuis un an et demi. Cela nous permet de faire des économies, que nous pouvons réinvestir ailleurs ». En début d'année, le bar le plus fréquenté de La Souterraine a ainsi pu accueillir une soirée stand up, avec des artistes de toute la région. Le succès a été au rendez-vous et une deuxième édition est déjà annoncée. « Mon premier bilan dépasse mes attentes. Je vais même pouvoir embaucher dès la fin de l'année, prévoit-il. Le centre-ville bouillonne de nouveau et redevient attractif ».

À l'emblématique porte Saint-Jean, le chef de l'Osmose, Thibaut Martinazzoli, ne percevra plus dès le mois prochain d'aide de la mairie. « Les deux premières années, j'ai dû faire beaucoup d'investissement, cela m'a vraiment aidé, confie-t-il. Maintenant que j'ai tous les équipements nécessaires, je suis prêt pour mon envol ». Son restaurant de burgers réalisés à partir de produits locaux

« Le centre-ville bouillonne de nouveau et redevient attractif. »



est très souvent plein. Il réalise trois fois le chiffre d'affaires initialement prévu, ce qui lui a permis de créer quatre emplois. « Je suis d'une ville de Haute-Vienne qui a les mêmes capacités mais pas la même dynamique que La Souterraine, constate-t-il. Les gens ici s'investissent pour que leur commune fonctionne ».

Les commerçants s'impliquent

100 mètres plus haut, Quentin Liabaud a ouvert, en 2021, la librairie L'Apothicaire. « Plus que l'aide au loyer, ce qui m'a attiré à La Souterraine, c'est sa gare, sa cité scolaire avec des centaines d'étudiants en design, et son marché. C'est la ville qui peut brasser le plus de monde en Creuse, explique-t-il. Le bilan économique, humain et professionnel est ultra positif, largement au-delà de mes attentes ». Quentin Liabaud a créé avec d'autres commerçants et artisans le collectif « Le petit quartier du haut », pour redonner vie au quar-

tier historique de la Souterraine, longtemps déserté. « Les Sostraniens sont les premiers acteurs du changement de leur ville, analyse-t-il. La municipalité ne peut pas tout faire ». Autre membre fondateur du collectif, Armelle Duno a ouvert en décembre 2022 l'Atelier des curiosités, une boutique où elle fabrique des objets en porcelaine. Quand elle s'est installée, tous les magasins autour d'elle étaient fermés. « Cela me tenait à cœur de remercier la ville qui m'a accueillie quand j'étais étudiante, assure cette enseignante au pôle design voisin. L'aide au loyer m'a permis de sécuriser mon installation ». Les résultats de sa première année sont excellents, et un institut de beauté a ouvert à côté de sa boutique. Avec d'autres membres du collectif, elle organise des événements pour vitaliser le quartier. « La mairie a impulsé quelque chose au départ, conclut-elle. Mais on s'est approprié cette dynamique positive, parce qu'on aime notre ville ».



Pari gagné pour la mairie de La Souterraine. Grâce à ses dispositifs, le chef du restaurant l'Osmose, Thibaut Martinazzoli, réalise trois fois le chiffre d'affaires initialement prévu et a créé quatre emplois. Quentin Liabaud a, lui, ouvert, en 2021, la librairie L'Apothicaire. Un dynamisme commercial illustré par la réussite du Café chaud, propriété de Mehmet Kazan. Photos Bruno Barlier/La Montagne

En Quête de Demain

De l'individu au collectif

Ces communes rurales innovent pour loger les apprentis

Apprentoiit aide les apprentis à se loger dans 12 communes rurales du Lot-et-Garonne en rénovant d'anciens bâtiments mis à disposition par les mairies. Les jeunes bénéficient de loyers très attractifs.

Fanny Laison, Sud Ouest

● Chemise blanche impeccablement repassée et chaussures noires cirées, Lucas Manoer achève le service de midi à l'Auberge Le Prieuré. Voisin du prieuré clunisien du XI^e siècle, ce restaurant étoilé fait la fierté de Moirax, commune de 1 188 habitants (en 2020), située au sud d'Agen. L'apprenti de 19 ans y travaille depuis septembre 2022. Élève à la Chambre des métiers et de l'artisanat du Lot-et-Garonne (CMA 47), il finit de préparer un brevet professionnel consacré aux arts de la table. Sauf imprévu, le jeune homme devrait être diplômé courant juin. Une trajectoire pleine de promesses, rendue possible par Apprentoiit. Lancé en 2013 par la CMA 47 et le bailleur social Domofrance, ce dispositif aide les apprentis à se loger à proximité de leur lieu de travail et à très bas prix. Une fois son service terminé, Lucas n'a plus que 80 mètres à parcourir pour rentrer chez lui. Grâce à une aide personnalisée au logement (APL) majorée, les loyers sont



Lucas Manoer, avec le maire de Moirax (à gauche), commune où se situe son studio Apprentoiit, et Jean-François Blanchet, président de la CMA 47 qui a impulsé ce dispositif de logement. Photo Fanny Laison

compris entre 80 et 100 euros. Douze communes du Lot-et-Garonne accueillent aujourd'hui 36 studios aménagés dans des bâtiments mis à disposition par les mairies et rénovés par Domofrance. Unique en France, cette initiative a été lancée en réponse aux difficultés de recrutement des entreprises dues

au manque de logements. « Heureusement que j'ai eu cette place, car je n'aurais pas pu faire les allers-retours. Entre ici et chez moi à Gondrin, dans le Gers, c'est 45 minutes à une heure de route. » Louer un logement un peu plus loin ? Pas impossible, mais pas le plus évident avec un salaire d'apprenti d'environ

950 euros. « Un loyer à Agen, c'est 300 à 350 euros », indique Mathieu de Carli, le directeur du foyer jeunes travailleurs de la CMA 47. « C'est rassurant pour nous et ses parents de se dire qu'il n'a pas la route à prendre après le travail », souligne Agathe Toursel, co-gérante de l'Auberge Le

Prieuré. Aménagés depuis 2016 dans une ancienne grange datant du Moyen âge, les deux appartements Apprentoiit de Moirax bénéficient d'un espace partagé. En onze ans d'existence, Apprentoiit a accompagné 200 apprentis. « Certains ont signé des CDI derrière ou envisagent de reprendre l'entreprise lorsque le gérant partira à la retraite, se réjouit Mathieu de Carli. Nous agissons vraiment sur deux volets : donner un toit à des jeunes qui débutent dans la vie active, et maintenir l'attractivité des entreprises dans les communes rurales. »

Un dispositif scruté par les autres départements

Le dispositif offre une aide précieuse aux employeurs pour convaincre des apprentis de venir travailler dans des lieux mal, voire pas du tout, desservis par les transports en commun. Du côté des communes, c'est l'opportunité de maintenir des activités économiques, mais aussi de faire rénover des bâtiments vides et parfois très anciens. En échange d'un euro symbolique et d'un bail emphytéotique de 60 ans, Domofrance prend entièrement en charge les travaux, à hauteur de 400 000 euros dans le cas de Moirax. Observé par d'autres départements ruraux comme la Creuse, le dispositif est en dynamique constante. Trois nouveaux logements seront livrés en 2026 à Moirax. « Dire que ça dynamise la commune, c'est exagéré, nuance Henri Tandonnet, le maire de Moirax. Mais ça apporte une convivialité. C'est agréable de voir l'équipe de jeunes du restaurant prendre un verre à La Cigale, sur la place du village, le dimanche après-midi. »

À Valognes, le béguinage solidaire enchante les seniors

Marylène Carre Ouest-France

● Dans un ancien hôtel particulier de Valognes (Manche), 26 logements ont été aménagés pour des habitants de plus de 60 ans ou porteurs d'un handicap. Dans ce « béguinage solidaire », les habitants expérimentent une autre forme de vivre ensemble. Le béguinage de Valognes compte 28 habitants, répartis dans dix-huit appartements, du studio au T2, et dix petites maisons (six T2 et quatre T3) avec terrasse sur le terrain adjacent. Les loyers varient entre 300 et 900 € par mois. « Il y a trois critères pour habiter dans ce lieu : être originaire du Cotentin, avoir un grand sourire et être à la retraite ou avoir un handicap, ici on les appelle des personnes extraordinaires », précise Tristan Robet, le fondateur de l'association Béguinage Solidaire.



Jacques et Catherine ont emménagé en juin 2023. Ph. M.C.

L'atelier mobile solidaire crée du lien

Par Laure Charette Midi-Libre

● « Ce sac, c'est tout ce qu'il me reste de mon fils. Il avait 21 ans. Mais la couture est en train de se défaire. Vous pouvez m'aider ? ». À l'unité locale de la Croix Rouge de Montpellier, une dame s'approche des bénévoles du « Repair Lab », un atelier mobile solidaire de réparation expérimenté depuis un an. Une machine à coudre et des outils de bricolage sont sortis d'une chariotte-établi multicolore. « De nombreuses personnes en exil ou en errance voient leurs biens personnels se détériorer rapidement. Un téléphone portable, un doudou, des chaussures : elles ont peu de choses et elles y tiennent », explique Louise Brosset, à l'origine de ce dispositif inédit. Ici le principe est simple : il s'agit de « faire ensemble » afin de sortir les participants du sentiment de dépendance parfois res-

senti à l'égard des acteurs humanitaires. « Le câble de frein de ton vélo, on va le changer ensemble », insiste Louise auprès d'un jeune homme qui se fait appeler Coquelicot. L'an dernier, plus de 1 000 personnes ont participé aux activités du Repair Lab dans l'Hérault, le Rhône et les Hauts de France.



Photo Croix Rouge Française / Hargoue

En Quête de Demain

De l'individu au collectif

Le bus dentaire, lancé par la Croix-Rouge, permet aux Gersois de bénéficier d'une consultation dentaire gratuitement. Chaque semaine, deux nouveaux stagiaires prodiguent les soins. Photo DDM



Dans le Gers, un bus dentaire contre les déserts médicaux

Dans le Gers, un bus sillonne les villages ruraux les lundis et mardis afin de proposer un service de soins dentaires gratuits aux habitants. Ce dispositif mis en place par la Croix-Rouge française a déjà accueilli plus de 555 personnes en moins d'un an.

Kélian Couderc,
La Dépêche du Midi

Il affiche complet semaine après semaine. Dans quelques jours, le bus dentaire va souffler sa première bougie. Ce dispositif, lancé par la Croix-Rouge, permet aux Gersois de bénéficier d'une consultation dentaire de 40 minutes gratuitement. Le camion fait étape dans neuf communes du département, deux jours par semaine (lundi et mardi, hors vacances scolaires).

Coordinateur du projet, le Gersois Sébastien Delmotte entend lutter contre la désertification médicale grâce à cet utilitaire : « On répond vraiment à ce besoin de soins. Les gens qui viennent n'ont pas vu de dentiste depuis 10 ou 15 ans. On arrive à ramener les gens vers le soin », se félicite-t-il. Ce matin-là, à Estang, un accent chaleureux descend du camion : « Mon mari et moi venons de Belgique. Pour trouver un rendez-vous dans un cabinet privé, c'est compliqué ici. Ils ne prenaient pas de nouveaux clients ou il fallait attendre six mois pour une consultation. On a donc préféré venir tester ce bus », raconte Myriam.

« J'ai trouvé ça parfait »

Si le couple belge a réservé ses consultations deux mois à l'avance, durant la matinée, une autre patiente arrive pour une demande plus urgente : « Je viens car j'ai une dent de devant cassée et mon dentiste ne pouvait pas me prendre avant juillet », indique Jeanine, qui a pris son rendez-vous il y a huit jours.

Tout sourire à la sortie du cabinet ambulatoire, elle semble avoir apprécié : « J'ai trouvé ça parfait ! Ils étaient très gentils et très compé-

« Les gens qui viennent n'ont pas vu de dentiste depuis 10 ou 15 ans. On arrive à ramener les gens vers le soin. »



tents », se réjouit-elle. Un avis que partageait déjà son homologue belge quelques instants auparavant : « On est accueilli sur le ton de l'humour donc si on a une petite appréhension du dentiste, elle peut être estompée par cette convivialité », indique Myriam, pas déstabilisée par les soins au sein d'un utilitaire.

La jeunesse au pouvoir... mais encadrée

Cette convivialité est insufflée par la jeunesse. Ce sont deux étudiants en sixième année d'odontologie de Toulouse qui officient dans ce camion : « Chaque semaine, ce sont deux nouveaux stagiaires qui prodiguent les soins dentaires. Ils savent déjà travailler car ils sont à la fin de leur cursus scolaire et ils ont déjà effectué des remplacements dans des cabinets ou à l'hôpital », rassure Sébastien Delmotte.

Aujourd'hui, ce sont Loïc et Tércence qui sont aux commandes. Pour eux, cette nouvelle expérience n'est que bénéfique : « On retrouve l'essence du métier et le côté humain. On est sur une patientèle qui a vraiment besoin de nous. On prend vraiment le temps avec eux, on sort du cadre

du cabinet classique qui est beaucoup plus rapide et avec beaucoup plus de pression », explique Loïc. Pour rassurer les clients, un ancien dentiste assiste aux consultations : « Mon but c'est de n'intervenir qu'au dernier moment, si ça ne va pas. Autrement, il faut les laisser pratiquer. Ils ont sûrement davantage de connaissances techniques que moi mais je leur apporte l'expérience de mes 40 ans de pratique », commente Michel Viboud, désormais retraité.

555 patients en un an

Le bus dentaire a déjà croisé la route de 555 patients en moins d'un an, soit une moyenne de 12 à 17 clients par jour de consultation. Après une année de test grandeur nature, Sébastien se verrait bien étendre ce dispositif : « L'objectif est d'ouvrir un troisième jour dans la semaine pour aller soigner encore plus de Gersois sur le territoire », sourit le coordinateur du projet.

En attendant un élargissement des disponibilités, le planning du bus est disponible jusqu'à la fin juin. Mais attention, les places prennent vite preneurs au cœur des vallons gersois.

Si c'était à refaire, ce serait plus vert.

Garantie Verte AXA⁽¹⁾

**AXA finance jusqu'à 50 000 €⁽²⁾ supplémentaires
si la rénovation de votre bien suite à un sinistre
respecte des normes plus écologiques et plus durables.**



(1) Pour plus d'informations sur la « Garantie Verte », rendez-vous sur <https://axalive.fr> – Communiqué de presse du 19 février 2024.

(2) Suite à un sinistre garanti (événements climatiques, catastrophes naturelles et incendie), AXA France finance jusqu'à 50% du surcoût lié aux équipements verts, limité à 10% du montant total du sinistre avec un plafond de 50000€. Sous réserve d'acceptation de l'expert sur l'éligibilité des travaux envisagés et à condition que l'assuré participe à hauteur du même montant qu'AXA France dans les travaux.

AXA France IARD • AXA Assurances IARD Mutuelles • Entreprises régies par le code des assurances. © Christopher Anderson.